



Sur le papier, le ministère promet monts et merveilles, dans les faits, quasi rien !

Dans le cadre de l'agenda social ministériel, se tient en ce moment une discussion sur la revalorisation indemnitaire de la filière administrative. Le ministère reconnaît le décrochage du régime indemnitaire (RIFSEEP) des personnels administratifs de l'Éducation nationale par rapport aux autres ministères, tout en étant incapable, pour le moment, de mesurer ce décrochage.

Des miettes pour les agent·es

Le ministère souhaite mettre en place un plan pluriannuel de revalorisation et de convergence indemnitaire. Mais dans les faits, le ministère n'est pas en mesure, pour l'heure, de proposer de montants et nous prévient que l'enveloppe risque de ne pas être à la hauteur des enjeux.

Pour 2021, seul un léger rattrapage visant à atténuer l'abattement indemnitaire pour les personnels logés est programmé, sans que les moyens alloués soient dévoilés pour le moment. Au-delà de cette proposition non chiffrée, impossible de se projeter. Pour la convergence indemnitaire entre académies de régions académiques, pas de moyens.

En 2022, la revalorisation triennale de l'IFSE est obligatoire. Pour rappel, en 2019, lors de la 1ère revalorisation triennale du RIFSEEP (mis en place en 2016), le ministère avait débloqué une enveloppe correspondant à peine à 10 euros mensuel de revalorisation de l'IFSE, après 3 ans d'attente... Un manque de respect évident pour les personnels, et ce alors même que les conditions de travail se dégradent, avec des conséquences sur la santé des collègues.

Les personnels doivent se faire entendre !

La CGT Éduc'action reste opposée au RIFSEEP et à la politique de rémunération indemnitaire et milite pour un dégel du point d'indice et une refonte des grilles indiciaires. Elle constate la paupérisation et la précarisation des personnels administratifs de l'Éducation nationale et appelle à l'organisation et à la mobilisation collective.

Qu'on se le dise : contrairement à ce que l'on nous promet, sans mobilisation, ce n'est pas dans une réunion au ministère que nous obtiendrons des salaires décents.

Localement, la mobilisation des personnels administratifs permet quelques victoires (instauration d'un CIA, lutte pour la transparence et le versement de la prime COVID-19 etc.). Poursuivons ce mouvement d'organisation collectif !

Une nouvelle réunion avec le ministère sur la revalorisation indemnitaire doit se tenir en janvier. Nous ne manquons pas de vous tenir informé·es.

Pour nous faire entendre, la CGT Éduc'action appelle à participer à la journée de grève du 26 janvier prochain !